



Allan, le 03/12/2025

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Mardi 9 décembre 2025 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

I. FINANCES

- 1/ Décision modificative n° 3 – Budget Commune
- 2/ Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025) sur le budget de la commune pour l'exercice 2026
- 3/ Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025) sur le budget annexe du vieil Allan pour l'exercice 2026

II. RESSOURCES HUMAINES

- 4/ Participation au financement de la complémentaire santé à compter du 1^{er} janvier 2026

III. ADMINISTRATION

- 5/ Autorisation de signature de la convention d'occupation du domaine public pour le restaurant « En allan chez Jérôme »
- 6/ Rapport eau potable RPQS 2024
- 7/ Création d'une commission d'analyse des porteurs de projet pour le projet photovoltaïque Rocoule
- 8/Autorisation de signature d'une convention pluriannuelle de pâturage entre la Commune et le berger Jérémy Doré

Questions diverses

- Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Présentation rapport d'activité : SYPP, SID

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire,
Yves COURBIS

